

Image not found or type unknown



Question sur la valeur d'un brevet

Par **Charpentmc**, le **12/02/2014** à **18:12**

Messieurs,

Ayant fait une demande internationale de brevet PCT pour une invention « téléphone portable à chargeur dynamo incorporé et invisible », est-ce qu'un conseiller juridique, ou un avocat, en propriété intellectuelle pourrait me faire, par curiosité, une estimation chiffrée de la valeur de cette demande de brevet. Une simple estimation de sa valeur (son prix de cession), sans autres éléments (comme la finalisation du brevet) me serait utile.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

C.